

Groupe de travail exécutif chargé de formuler des propositions opérationnelles pour renforcer l'action de la Francophonie dans le champ du numérique

Rapport à la Secrétaire générale de la Francophonie

15 septembre 2023



Sommaire

Résumé exécutif	5
I. Introduction	7
II. Méthodologie	8
III. Observations et réflexions	9
AXE THÉMATIQUE 1 : Réduction de la fracture numérique et accès au numérique pour les populations de l'espace francophone	9
AXE THÉMATIQUE 2 : Renforcement des capacités des acteurs nationaux et régionaux, avec une attention particulière aux femmes et aux jeunes.	10
AXE THÉMATIQUE 3 : Voix francophones dans la gouvernance du numérique, notamment à travers la consolidation des initiatives entre pays francophones en matière de régulation du numérique.	11
AXE THÉMATIQUE 4 : Découvrabilité du contenu francophone en contribuant à accroître la visibilité des contenus francophones en ligne	12
AXE THÉMATIQUE 5 : Promotion de l'innovation numérique responsable, inclusive et respectueuse des droits de l'Homme.	14
IV. Recommandations	15
RECOMMANDATION 1 : Établissement d'un Centre de Ressources agile au sein de l'OIF	15
RECOMMANDATION 2 : Plaidoyer et diplomatie d'influence	16
RECOMMANDATION 3 : Renforcement des capacités numériques	16
RECOMMANDATION 4 : Promouvoir l'action de la Francophonie dans le champ du numérique et valoriser la découvrabilité des contenus francophones en ligne	17
V. Conclusion	18
VI. Liste des références	19
Annexe	20

Résumé exécutif

Le Groupe de travail exécutif chargé de formuler des propositions opérationnelles pour renforcer l'action de la Francophonie dans le champ du numérique (GTEN) a consolidé ses recommandations en quatre axes majeurs pour aborder de manière intégrée les opportunités et défis du numérique dans l'espace francophone.

1. Établissement d'un Centre de Ressources agile au sein de l'OIF

Ce centre agira en tant que catalyseur du potentiel existant au sein de la Francophonie, accélérateur des propositions liées au plaidoyer, incubateur de bonnes pratiques et observatoire de l'évolution des questions de gouvernance, et fournira notamment :

- Une cartographie dynamique et évolutive des initiatives numériques à l'échelle mondiale au sein de l'espace francophone ;
- Un soutien sur le plan des contenus, du renforcement des capacités et des bonnes pratiques au Réseau francophone des Ministres de l'Économie numérique, aux Groupes des Ambassadeurs francophones et à tous les acteurs de la Francophonie institutionnelle engagés dans le développement de la gouvernance du numérique ;
- Un accompagnement pour les États et Gouvernements membres en matière de gouvernance du numérique.

2. Plaidoyer et diplomatie d'influence

La Francophonie renforcera encore son implication active dans la diplomatie d'influence pour défendre et promouvoir ses valeurs et intérêts numériques, en particulier en :

- Conduisant un plaidoyer ciblé auprès des organes et des acteurs pertinents ;
- Identifiant des États ou des groupes d'États pour des thématiques prioritaires ;
- Établissant des partenariats public-privé appropriés et actifs.

3. Renforcement des Capacités numériques

Un plan concerté sera mis en œuvre pour combler les lacunes en compétences de gouvernance du numérique. Des formations ciblées seront offertes aux acteurs clés, contribuant ainsi à une mise en œuvre plus efficace de la Stratégie de la Francophonie numérique. Les résultats attendus incluent :

- Le renforcement des compétences numériques des acteurs clé ;
- La création d'un programme « formation des formateurs » ;
- La formation de 1000 spécialistes de la gouvernance du numérique sur une période de 5 ans.

4. Promouvoir l'action de la Francophonie dans le champ du numérique et valoriser la découvrabilité des contenus francophones en ligne

Des programmes et partenariats seront lancés pour améliorer la découvrabilité du contenu francophone en ligne.

- Clarification des mécanismes de l'Intelligence Artificielle (IA), et engagement avec le secteur privé pour améliorer la découvrabilité ;
- Organisation d'une semaine mondiale de la Francophonie numérique chaque année, couronnée par un Concours de l'Innovation Responsable.

Ces quatre piliers fournissent une feuille de route claire et actionnable pour les années à venir, incarnant une vision intégrée du numérique dans l'espace francophone.

LISTE DES MEMBRES DU GTEN

Dr. Martin DAHINDEN, ancien Ambassadeur, Vice-Président de la fondation ICT4PEACE, Président du GTEN (Suisse)

M. Arthur BARICHARD, Adjoint de l'Ambassadeur pour le numérique (France)

Mme Alina BREBENEL, Conseillère aux affaires européennes à la Direction des Relations Internationales et des Affaires Européennes (Roumanie)

M. Aurélien FIEVEZ, Conseiller à la transition numérique, Centre d'expertise du numérique (Fédération Wallonie-Bruxelles)

M. Oméga HONVOH, Expert en transformation digitale, Ambassadeur, Directeur adjoint de Cabinet & Directeur des Systèmes d'information au Ministère des Affaires étrangères (Bénin)

M. Noureddine LASFAR, Chef du Département Transformation Digitale de la Société, Agence de Développement du Digital (Maroc)

M. Léandre MIEMA, Conseiller en charge du Numérique au Bureau de la Sherpa près l'OIF - Présidence de la République (République démocratique du Congo)

Mme Thi Hoang Yen NGUYEN, Vice-directrice de l'Institut de l'Économie des Postes - Institute de Technologie, des Postes et des Télécommunications (Vietnam)

M. Destiny TCHÉHOALI, Professeur agrégé en communication internationale à l'Université du Québec à Montréal (Canada/Québec)

RAPPORTEUR

Mme Anne-Marie BUZATU, Directrice exécutive de la fondation ICT4PEACE (Suisse)

LISTE DES CONTRIBUTEURS

Mme Corine MOMAL-VANIAN, Directrice exécutive de la Fondation Kofi Annan

M. Joël CARIOLLE, Chargé de recherche à la Fondation d'études et de recherche sur le développement international (FERDI)

Mme Ann-Rachel INNE, Directrice du Bureau régional de l'Union internationale des télécommunications (UIT) pour l'Afrique

Mme Adeleh MOJTAHED, Coordinatrice du projet GIGA de l'UIT

M. Patrick DARU, Chef d'équipe au Service des compétences et de l'employabilité de l'Organisation internationale du Travail (OIT)

M. Koffi Fabrice DJOSSOU, Expert principal en économie numérique à la Banque Ouest-Africaine de développement (BOAD) : Biographie

Mme Matina RAZAFIMAHEFA, Co-fondatrice et PDG de Sayna (première école du digital à Madagascar)

M. Jovan KURBALIJA, Directeur exécutif de la DiploFoundation : Biographie

Mme Kamilia AMDOUNI, Conseillère en politiques publiques au Cyberpeace Institute

M. Scott CAMPBELL, Spécialiste senior des droits de l'Homme au Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme : Biographie

M. Philippe STOLL, Responsable de la Transformation Digitale et des Partenariats et Engagement Data au Comité international de la Croix Rouge (CICR)

M. Cédric OVENEKE, Professeur et entrepreneur, spécialiste en intelligence artificielle (IA)

Mme Coralie PEGAT-TOQUET, cheffe de la gouvernance au Cyberpeace Institute

M. Bilel JAMOSSI, Directeur adjoint du Bureau de la normalisation des télécommunications de l'UIT

I. Introduction

MANDAT DU GROUPE DE TRAVAIL

À la suite du XVIII^e Sommet de Djerba, l'OIF a créé un Groupe de travail exécutif chargé de formuler des propositions opérationnelles pour renforcer l'action de la Francophonie dans le champ du numérique (GTEN) présidé par la Suisse. Pour la réalisation de ce mandat, la Suisse a désigné l'organisation ICT4Peace, basée à Genève, pour soutenir le Groupe de Travail en tant que rapporteur et principal rédacteur pour ce projet.

PROBLÉMATIQUES ABORDÉES

Le Groupe de travail s'est appuyé sur les cinq axes thématiques de la Stratégie de la Francophonie numérique 2022-2026 pour guider ses discussions :

- 1. Réduction de la fracture numérique :** Prioriser l'accès au numérique pour toutes les populations francophones.
- 2. Renforcement des capacités :** Mettre l'accent sur le renforcement des compétences des acteurs nationaux et régionaux, en particulier pour les femmes et les jeunes.
- 3. Voix francophones dans la gouvernance du numérique :** Consolidation des initiatives entre pays francophones pour une régulation efficace du numérique.
- 4. Découvrabilité du contenu francophone :** Promouvoir la visibilité et la pertinence des contenus francophones en ligne.
- 5. Promouvoir l'innovation numérique responsable :** Assurer une innovation numérique qui soit inclusive, respectueuse des droits de l'Homme, et qui mette l'humain au centre des préoccupations.

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE CONTEXTE

Le Groupe de travail s'est fondé sur plusieurs documents de référence, notamment :

- Relevé des décisions, XVIII^e Conférence des chefs d'État et de gouvernement (19 et 20 novembre 2022)
- Note conceptuelle relative au Groupe de travail exécutif pour renforcer l'action de la Francophonie dans le champ du numérique (20 mars 2023)
- Stratégie de la Francophonie numérique 2022-2026 (10 décembre 2021)
- Plan d'action pour la mise en œuvre de la Stratégie de la Francophonie numérique 2022-2026 (version 2.5)
- Contribution de la Francophonie au pacte numérique mondial (2023)

Au cours de ses discussions durant l'été 2023, le Groupe a pris connaissance de l'existence de plusieurs initiatives et programmes alignés sur ces axes d'intervention dans la Stratégie de la Francophonie numérique. Ces programmes visent à répondre aux défis inhérents à l'ère du numérique, en mettant l'accent sur l'éducation, la connectivité, la régulation, et la promotion de la langue française. Le Groupe a également reconnu la nécessité d'une collaboration étroite avec divers acteurs, incluant des experts, des gouvernements, le secteur privé et des Organisations internationales.

Le GTEN a émis quatre recommandations majeures. Ces propositions visent à renforcer la présence numérique de la Francophonie pour une inclusion numérique sécurisée pour tous ses membres.

II. Méthodologie

Le GTEN a adopté une approche *collaborative et itérative*, couramment utilisée dans les projets complexes et multipartites. Cette méthodologie s'appuie sur l'intégration des commentaires des parties prenantes à chaque étape, garantissant ainsi une réflexion inclusive bien informée et cohérente. Elle présente les avantages suivants :

- Engagement continu des parties prenantes, assurant que leurs préoccupations soient intégrées à chaque étape ;
- Réactivité aux nouvelles informations ou changements de situation ;
- Validation progressive des résultats, ce qui renforce la confiance et la qualité du rapport final.

Durant l'été 2023, le GTEN s'est rassemblé à sept occasions : cinq (5) sessions en ligne et deux (2) rencontres en présentiel. Chaque session virtuelle se focalisait sur un axe thématique de la Stratégie de la Francophonie numérique, enrichie par l'intervention d'experts spécialisés sur le sujet.

La rencontre à Genève du 9 au 12 juillet 2023 a été dédiée à la formulation de propositions de recommandations pour le rapport. Cette session a offert aux membres du GTEN l'opportunité d'échanger avec des experts du domaine, des ambassadeurs francophones et de s'immerger dans le contexte de la Genève internationale.

La deuxième rencontre en présentiel s'est tenue à Paris les 30 et 31 août 2023. Au cours de cette rencontre, le GTEN a discuté de manière plus approfondie de la structuration des recommandations, en les regroupant en quatre grands domaines d'action principaux pour l'OIF :



ORIENTATION STRATÉGIQUE

Pour mieux comprendre et naviguer dans le paysage numérique complexe



INFLUENCE ET PLAIDOYER

Pour avoir un impact plus significatif dans les discussions et décisions numériques internationales



RENFORCEMENT DE CAPACITÉS

Pour se doter des compétences nécessaires en matière de gouvernance du numérique



PROMOTION ET VISIBILITÉ

Pour mettre en avant et valoriser la découvrabilité des contenus numériques francophones sur les plateformes mondiales et le rayonnement du savoir-faire, des talents créatifs et de l'innovation numérique francophones

Ces discussions, à la fois ouvertes, ciblées et constructives, ont permis de parvenir à un projet consensuel qui sert de base à ce rapport.

III. Observations et réflexions

AXE THÉMATIQUE 1

Réduction de la fracture numérique et accès au numérique pour les populations de l'espace francophone

Afin de cadrer les discussions et les analyses du GTEN sur l'Axe Thématique 1, des questions directrices ont été formulées. Elles visent à comprendre la nature et l'ampleur de la fracture numérique dans l'espace francophone. Cet axe se penche également sur les objectifs stratégiques à définir pour contrer cette fracture, en mettant un accent sur la gouvernance du numérique. De plus, il vise à identifier les défis majeurs et les actions potentielles que l'OIF pourrait entreprendre pour soutenir les acteurs francophones dans cette démarche. Enfin, une réflexion est menée sur le rôle des Groupe des ambassadeurs francophones dans les futures négociations du Pacte Numérique Mondial et du Sommet pour l'Avenir.

CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS

Voici un récapitulatif des apports des experts et des membres du GTEN au cours de diverses réunions.

Principaux constats sur la fracture numérique : Garantir l'accès aux nouvelles technologies et développer la capacité de les utiliser efficacement est devenu impératif. Cet enjeu va bien au-delà de la simple connectivité à Internet. La fracture numérique présente plusieurs dimensions : spatiale, éducative et énergétique. Par exemple, en Afrique, malgré une augmentation de l'accès à ces technologies, des défis subsistent, tels que : l'importance de la territorialité et des infrastructures pour réduire la fracture numérique, les partenariats avec les sociétés privées pour développer les infrastructures numériques de base, les coûts élevés d'accès à Internet et aux terminaux, le manque d'électricité stable et une faible sensibilisation des populations et des décideurs publics aux avantages liés à la connectivité numérique.

Objectifs stratégiques pour lutter contre la fracture numérique : L'importance cruciale de l'accès aux technologies comme préalable pour l'adoption d'un système de gouvernance du numérique a été mise en avant. Pour garantir une efficacité optimale, il est nécessaire de maîtriser les données et de privilégier leur localisation. Ceci requiert des investissements tangibles dans des infrastructures comme les centres de données et les points d'échange Internet. La solidarité de la Francophonie pour avoir une voix commune dans les forums internationaux définissant les priorités de l'agenda international en matière de connectivité pour tous et de réduction des fractures numériques a également été soulignée. Il a été suggéré que la Francophonie pourrait jouer un rôle vital en relayant et diffusant des informations pertinentes à ce sujet.

Défis à relever pour réduire la fracture numérique : La fracture numérique ne se limite pas à l'accès à Internet ; elle se superpose à d'autres fractures existantes, comme celles liées au genre, à l'éducation, ou à l'énergie. Le transfert de savoir-faire vers les pays en développement est également un défi majeur. L'initiative « Giga », menée conjointement par l'UNICEF et l'UIT, constitue un exemple marquant : elle vise à connecter toutes les écoles du monde d'ici 2030 en utilisant notamment l'IA pour identifier les établissements dépourvus d'accès à Internet. Les leçons tirées de cette initiative montrent l'importance de la collaboration entre différentes entités, incluant des partenariats public-privés, et la nécessité d'adopter des technologies modernes.

Actions à entreprendre par l'OIF : La souveraineté numérique devrait être une priorité pour l'OIF, en particulier dans le cadre du Pacte Numérique Mondial proposé par le Secrétaire général des Nations Unies.¹ L'OIF pourrait également se pencher sur des problématiques émergentes, comme la désinformation, en soutenant des initiatives visant à renforcer la régulation dans les pays ayant un accès élevé à Internet. La collaboration Nord-Sud, et l'importance de la décentralisation ont également été soulignées. Par ailleurs, la Francophonie pourrait jouer un rôle central pour faire du Pacte Numérique Mondial un instrument universellement reconnu, en agissant comme médiateur entre les divisions Nord-Sud et Est-Ouest dans les forums multilatéraux.

Plaidoyer du Groupe francophone : La Francophonie, forte de sa position et de son influence, peut jouer un rôle prépondérant dans les forums internationaux. Elle pourrait, par exemple, défendre la mise en place d'infrastructures numériques solides, prioriser la connectivité en Afrique et plaider pour la localisation des données dans les pays francophones. La nécessité d'une meilleure prise en compte du contexte local dans tout processus de déploiement de technologies numériques a également été soulignée. Il est essentiel que les machines comprennent et intègrent les réalités socioculturelles et économiques liées aux contextes locaux afin d'améliorer et d'adapter les solutions, produits et services offerts sur le terrain. De plus, la Francophonie pourrait contribuer activement à définir et à promouvoir la souveraineté numérique.

AXE THÉMATIQUE 2

Renforcement des capacités des acteurs nationaux et régionaux, avec une attention particulière aux femmes et aux jeunes

Afin de guider l'analyse et les délibérations du GTEN, plusieurs questions directrices ont été formulées. Ces questions visent à évaluer l'acquisition des compétences numériques, notamment chez les jeunes, les femmes et les groupes vulnérables, tout en tenant compte de l'importance de promouvoir une inclusion numérique authentique. De plus, cet axe thématique cherche à explorer comment les défis identifiés peuvent être abordés à travers diverses stratégies, notamment en matière de gouvernance du numérique.

CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS

Les points saillants des discussions menées par les experts et les membres du GTEN lors des différentes réunions sont détaillés ci-dessous.

Objectifs Stratégiques pour l'Apprentissage du Numérique : Anticiper les besoins en compétences futures est primordial, notamment à travers l'utilisation des Mégadonnées. Les plateformes d'apprentissage à distance, les « Cours en ligne massifs et ouverts » (CLOMs/MOOCs), et les initiatives de mentorat numérique ont été identifiés comme des leviers essentiels pour le développement de compétences. Cela permettrait une meilleure préparation des programmes éducatifs et professionnels. De plus, la mise en place d'académies numériques au niveau national est essentielle pour renforcer la formation continue, étant donné l'évolution rapide des compétences numériques. Dans ce contexte, la littératie algorithmique et la vulgarisation de l'IA sont des domaines qui méritent une attention particulière.

Défis de la Littératie Numérique et du Respect des Droits de l'Homme : Il est crucial de veiller à ce que toutes les personnes, y compris les plus vulnérables, aient accès à la formation numérique. La nécessité de programmes spécifiques pour les femmes et les jeunes a également été mise en exergue, compte tenu des défis uniques auxquels ces groupes sont confrontés. Cela va au-delà de la simple mise à disposition de ressources ; il s'agit aussi de garantir que ces services soient réellement utiles et adaptés aux besoins des apprenants. L'importance des conventions relatives aux droits des personnes handicapées est également primordiale, soulignant la nécessité d'une formation inclusive.

¹ Le Secrétaire général des Nations Unies a publié en septembre 2021 son rapport Notre Programme Commun. L'Agenda commun propose un Pacte numérique mondial à convenir lors du Sommet pour l'Avenir en septembre 2024 à travers d'une piste technologique.

Stratégies de Renforcement de Capacités en Matière de Cybersécurité : Les micro-certificats et la technologie blockchain ont été identifiés comme essentiels pour améliorer la mobilité des apprenants et travailleurs. Il est primordial d'établir des partenariats avec des entreprises du secteur technologique pour assurer que les compétences acquises répondent aux exigences du marché, et pour permettre aux utilisateurs francophones d'influencer ce dernier afin qu'il réponde à leurs besoins spécifiques. À titre d'exemple, l'initiative Sayna, offre une plateforme dédiée aux entreprises et des employeurs, favorisant la gestion de projets informatiques et proposant une formation au numérique spécialisée. La mise en place de programmes de formation pour les enseignants et les formateurs a également été identifiée comme cruciale. Aussi, il est important de développer des plans d'accompagnement pour les particuliers avec un objectif ciblé, par exemple de former 1 000 spécialistes de la gouvernance du numérique en 5 ans.

Développement des Compétences Numériques via les Communautés Éducatives Existantes :

L'approche inclusive de l'OIF en matière de gouvernance et de fonctionnement des institutions est fondamentale. Il a été suggéré que l'OIF pourrait collaborer avec des universités, États, gouvernements ou instances gouvernementales et instituts de formation pour élaborer des curriculums centrés sur les compétences numériques. En travaillant avec des communautés éducatives existantes, comme celle proposée par Sayna, il est possible de renforcer efficacement les compétences numériques des apprenants.

Plaidoyer pour l'Amélioration des Compétences Numériques : Un plaidoyer efficace est nécessaire pour la mise en œuvre de la Stratégie numérique et la défense de la souveraineté numérique. L'importance de former les diplomates, les hauts-fonctionnaires et les autres acteurs importants pour le plaidoyer à l'externe ainsi que pour la mise-en-œuvre interne de la Stratégie de la Francophonie numérique a été soulignée. Cette démarche met en évidence la nécessité d'avoir des mécanismes de financement adaptés pour la formation numérique, tout en garantissant la promotion de l'inclusion numérique, la protection des droits de l'Homme, la diversité culturelle et linguistique, ainsi que la gouvernance du numérique ouverte et inclusive.

AXE THÉMATIQUE 3

Voix francophones dans la gouvernance du numérique, notamment à travers la consolidation des initiatives entre pays francophones en matière de régulation du numérique

Afin d'approfondir la réflexion sur le rôle des voix francophones dans la gouvernance du numérique, l'Axe Thématique 3 a formulé des questions essentielles. Ces interrogations visent à examiner l'état actuel des politiques numériques au sein de l'espace francophone, notamment en matière de législation, de réglementation et d'accès. Elles cherchent également à définir des objectifs stratégiques pour renforcer ces politiques, tout en identifiant les défis spécifiques à surmonter. L'axe met un accent particulier sur la nécessité de collaborer avec diverses entités, de renforcer les capacités en matière de gouvernance du numérique, et d'élaborer des plaidoyers pour améliorer les politiques publiques numériques, en prenant en compte les négociations du Pacte Numérique Mondial et du Sommet pour l'Avenir².

CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS

Les contributions des experts et membres du GTEN lors des nombreuses réunions sont résumées ci-dessous.

État actuel de la législation et de la gouvernance du numérique : La montée des incidents cybernétiques souligne la nécessité d'accroître la confiance numérique. Pour y parvenir, il est essentiel de mieux connaître l'état actuel de la législation et de la gouvernance du numérique, afin d'identifier les lacunes et les domaines nécessitant des améliorations.

² Ibid.

Intégrer les droits de l'Homme dans l'espace numérique, mettre en place une gouvernance du numérique solide et engager un dialogue fructueux avec les entreprises TIC sont autant de sujets cruciaux. L'établissement d'une gouvernance du numérique efficace nécessite une coopération globale, impliquant la collaboration des acteurs publics et privés pour tenir compte des spécificités culturelles et linguistiques de chaque région. Dans ce contexte, la Genève internationale, avec sa concentration unique d'Organisations Internationales et d'ONG, se positionne comme une plateforme idéale pour renforcer la concertation, la collaboration, le dialogue et la mise en œuvre de politiques publiques numériques adaptées.

Objectifs stratégiques pour les politiques publiques numériques : La Francophonie a un rôle majeur à jouer, notamment dans le renforcement des capacités en matière de cybersécurité. L'entrelacement des domaines, comme l'IA, la vie privée et la désinformation, doit être minutieusement abordé. L'intégration des référentiels responsables et la prise en compte des normes et réglementations internationales sont également primordiaux.

Défis pour des cadres juridiques adaptés : L'évolution rapide du numérique présente de nombreux défis de gouvernance. Face à la complexité de la désinformation, une approche centrée sur les droits de l'Homme est essentielle. La diversité culturelle et linguistique de l'OIF ajoute une dimension cruciale à ces discussions. Les défis comprennent la fracture numérique, les préoccupations de cybersécurité, l'adaptabilité réglementaire face à l'innovation et les interactions avec les géants du numérique. L'éthique et l'innovation numérique responsable, notamment en intelligence artificielle (IA), sont centrales à une gouvernance équilibrée. Une collaboration continue entre les pays membres de l'OIF est essentielle pour naviguer dans cet univers en constante mutation.

Stratégies pour une gouvernance du numérique renforcée : La collaboration intersectorielle est vitale. Des groupes tels que le OEWG³ mettent en évidence le besoin d'approches holistiques, intégrant la diversité des réalités économiques et sociales. L'adoption d'une méthodologie ouverte et basée sur l'intelligence collective est également essentielle pour une meilleure gouvernance. Un réseau d'experts en droits humains pourrait également contribuer à cette initiative.

Collaborations pour renforcer les capacités en gouvernance du numérique : Les partenariats stratégiques sont essentiels pour guider la transformation numérique avec efficacité. Pour obtenir une perspective holistique de la gouvernance du numérique, il est crucial d'intégrer divers acteurs, notamment le secteur privé, le milieu universitaire, et la société civile. L'élaboration de cadres communs et la mutualisation des expertises renforceront ces collaborations et assureront une mise en œuvre réussie des stratégies numériques.

Plaidoyer pour l'amélioration des politiques numériques : L'OIF peut collaborer avec des organisations comme l'Union internationale des télécommunications (UIT) pour optimiser la connectivité. La mise en place d'un observatoire pour surveiller les évolutions numériques est essentielle. Le renforcement des capacités des décideurs francophones est essentiel, notamment en ce qui concerne l'importance de la veille, et le rôle important que les ONG peuvent jouer à cet égard. Il est crucial de redéfinir la technologie pour permettre une meilleure assertion de la souveraineté numérique, en plaçant l'intérêt public en première ligne.

AXE THÉMATIQUE 4

Découvrabilité du contenu francophone en contribuant à accroître la visibilité des contenus francophones en ligne

En vue d'approfondir notre compréhension de la découvrabilité des contenus francophones en ligne, cet axe thématique pose des questions essentielles. Ces interrogations abordent l'état actuel de la découvrabilité et cherchent à définir des objectifs pour renforcer la visibilité des contenus francophones. L'axe explore également les défis inhérents à la création de nouveaux modèles d'affaires et de plateformes alternatives, la nécessité de renforcer les compétences numériques, et comment mieux réguler et accéder aux données pour améliorer la découvrabilité et la diversité des contenus en ligne. Enfin, l'accent est mis sur le rôle du plaidoyer dans l'amélioration des politiques publiques numériques et l'adaptation des cadres réglementaires en matière de diffusion en ligne de contenus.

³ UN Open-Ended Working Group on security of and in the use of information and communications technologies 2021-2025 (OEWG).

CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS

Les interventions des experts et des membres du GTEN lors de diverses sessions sont synthétisées ci-après.

État actuel de la découvrabilité : Bien que l'ère numérique offre une disponibilité sans précédent et un accès inégalé aux contenus informationnels, culturels, éducatifs, scientifiques, juridiques, économiques, etc., la découvrabilité du contenu francophone est entravée par des défis tels que la rareté des spécialistes et les algorithmes de recommandation des grandes plateformes. Les études, y compris celle financée par l'OIF⁴, soulignent ces défis.

Objectifs stratégiques : Il est impératif d'établir un lien étroit avec la société civile et de répondre de manière adaptée à ces attentes. La mise en avant du contenu francophone en ligne, par le biais de politiques publiques et d'initiatives ciblées, pourrait amplifier sa visibilité.

Défis liés aux modèles d'affaires et plateformes : La prédominance de l'anglais dans les moteurs de recherche et les plateformes de contenus représente un défi majeur pour la découvrabilité du contenu francophone. Face à la domination des géants du web, la question de leur influence sur notre consommation de contenu est centrale. La régulation des algorithmes, ainsi que la transparence sur leur fonctionnement, est essentielle pour garantir une découvrabilité authentique.

Stratégies pour améliorer la découvrabilité du contenu francophone L'importance de l'optimisation pour les moteurs de recherche (SEO) a été soulignée, ainsi que la nécessité de collaborer avec des plateformes de contenus pour améliorer la visibilité des contenus francophones. Il a également été suggéré d'entamer une étude sur les exemples de bonnes pratiques, d'outils et de ressources ainsi que les mécanismes de recommandation et de mise en valeur (promotion) des contenus francophones en ligne. Une telle étude pourrait déboucher sur la création d'un guide à la fois stratégique et pratique en matière de découvrabilité à l'intention des créateurs/diffuseurs/distributeurs numériques de contenus francophones. Ce guide pourrait contribuer à accroître la création, l'accessibilité et la découvrabilité d'une diversité de contenus autres qu'anglophones en ligne.

Renforcement de la capacité d'action des États : Les États et gouvernements membres de l'OIF sont appelés à prendre en main la régulation du domaine numérique, en particulier pour affirmer leur souveraineté numérique et culturelle. La collaboration avec des entités telles que l'UNESCO et le dialogue actif avec les grandes plateformes numériques sont des étapes clés. La création de partenariats avec des plateformes de contenus et des moteurs de recherche pourrait aussi constituer une stratégie gagnante pour améliorer la découvrabilité du contenu francophone. De plus, l'OIF pourrait jouer un rôle de facilitateur en rassemblant des experts et des décideurs pour discuter et élaborer des stratégies communes.

Accès aux données pour améliorer la découvrabilité : L'accès à un volume plus important de données, y compris dans des contextes où de nombreux documents ne sont pas numérisés et/ou sont rédigés dans des langues moins présentes dans le numérique comme des dialectes locaux, est crucial pour renforcer la diversité et la découvrabilité du contenu francophone. Toutefois, cet accès doit être équilibré avec la nécessité de protéger la vie privée et les droits humains. En outre, l'interopérabilité des données et une approche multipartite demeurent des leviers essentiels pour relever ce défi complexe.

⁴ État des lieux de la découvrabilité et de l'accès aux contenus culturels francophones sur Internet, 2020.

AXE THÉMATIQUE 5

Promotion de l'innovation numérique responsable, inclusive et respectueuse des droits de l'Homme

Pour assurer une promotion efficace de l'innovation numérique responsable, plusieurs questions d'orientation ont été posées. Elles se concentrent sur l'évaluation de l'impact des politiques publiques numériques actuelles, la définition des objectifs stratégiques pour l'innovation responsable, l'identification des défis juridiques et réglementaires, les stratégies pour renforcer les capacités, la maximisation des collaborations existantes, et enfin, les approches de plaidoyer pour l'innovation responsable.

CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS

Voici la synthèse des interventions des experts et des membres du GTEN lors des sessions consacrées à l'innovation numérique.

Évaluation de l'impact : L'urgence de cartographier les progrès en gouvernance du numérique et d'offrir une formation adaptée a été soulignée. Le concept d'innovation responsable a été au cœur des discussions, surtout dans le contexte de l'IA. Les défis tels que la gestion des biais algorithmiques, les considérations énergétiques et l'effet net sur la société ont été abordés.

Objectifs stratégiques : La nécessité d'une vision holistique de la régulation, incluant aussi bien les aspects algorithmiques que comportementaux, a été préconisée. Trouver le juste compromis entre stimuler l'innovation et imposer des contraintes est vital, et l'importance d'un partenariat actif avec le secteur privé a été mise en avant.

Défis réglementaires : La lenteur d'adaptation des organismes internationaux a été pointée du doigt. En outre, l'impératif d'adopter une innovation respectant des principes éthiques, y compris dans des domaines sensibles tels que la biométrie, a été mis en exergue.

Stratégies de renforcement : Au-delà de l'importance d'une formation adaptée, la technologie a été présentée comme un levier pour avancer à pas de géant pour les pays en développement, offrant des opportunités pour équilibrer les inégalités.

Collaborations : La nécessité d'une collaboration élargie et renforcée, en particulier avec les pays en développement, a été accentuée. Le potentiel de l'OIF pour faciliter et enrichir ces collaborations, tout en assurant la représentation d'une diversité de voix, a été reconnu.

Plaidoyer : L'importance de promouvoir une innovation axée sur la responsabilité a été mise en lumière. En outre, l'interaction proactive avec les grandes plateformes technologiques et une collaboration étroite avec des entités telles que l'UNESCO sont apparues comme des étapes clés pour avancer efficacement dans ce domaine. De plus, un centre de ressources agile pourrait servir de hub pour l'innovation numérique responsable. Il pourrait également soutenir des initiatives qui mette l'humain au centre des préoccupations, conformément à l'axe thématique.

IV. Recommandations

Face à l'évolution rapide du paysage numérique et aux défis interconnectés qu'il présente, il est impératif d'établir des lignes directrices claires pour orienter les actions futures. Dans cette optique, le GTEN a élaboré un ensemble de recommandations. Elles servent de boussole pour guider la Francophonie dans son parcours numérique, en proposant des actions concrètes pour aborder les défis actuels et futurs.

RECOMMANDATION 1

Établissement d'un Centre de Ressources agile au sein de l'OIF

Action recommandée : Établir un Centre de Ressources agile au sein de l'OIF pour coordonner et suivre la mise en œuvre de la Stratégie de la Francophonie Numérique. Ce centre aura pour mission de créer et de maintenir une cartographie dynamique des initiatives et des acteurs clés dans le secteur numérique sur le plan global, en mettant un accent particulier sur les initiatives qui promeuvent les droits de l'Homme et l'innovation numérique responsable. Cette cartographie s'étendra également aux organisations de développement des normes (*Internet Standard Developing Organisations – SDO*) et institutions multilatérales influentes dans les domaines de la gouvernance du numérique et de la cyberdiplomatie (voir l'annexe). Conçu comme une plateforme agile s'appuyant sur un réseau décentralisé d'experts dans tout l'espace francophone, le centre fournira des mises à jour régulières sur l'état des initiatives numériques à l'ensemble de la communauté francophone. Il collaborera étroitement avec des experts en droits de l'Homme et en innovation numérique responsable pour garantir que les initiatives promues respectent les normes éthiques et inclusives. Pour répondre aux exigences de la cybergouvernance, il sera conçu et animé comme une plateforme agile et aura pour instance de pilotage un comité restreint d'experts représentatifs des différentes régions francophones (par exemple, un comité de neuf experts dont un tiers serait renouvelé chaque année afin d'assurer un roulement permettant à chaque État ou gouvernement d'y participer tour à tour). Le centre de ressources sera administré par une petite équipe de spécialistes (deux à trois) déjà en fonction au sein de l'OIF, renforcée si possible par des experts mis à disposition par un ou plusieurs États.

Problème et réponse : Pour intervenir efficacement dans le paysage complexe de la gouvernance du numérique, une compréhension approfondie des acteurs et des initiatives en cours est indispensable. Ce centre servira de pivot pour l'OIF en fournissant un appui stratégique aux efforts de plaidoyer des États membres, du Réseau francophone des Ministres de l'Économie numérique, des Groupes des Ambassadeurs francophones et autres parties prenantes pertinentes. Il pourrait également appuyer le travail des autres acteurs de la Charte de la Francophonie.

Il contribuera à mieux orienter et cibler ces efforts, avec pour objectif de faciliter, encourager et renforcer la mise en œuvre de la Stratégie de la Francophonie Numérique. De plus, le centre jouera un rôle clé dans le renforcement de la présence et de l'influence de l'OIF et de ses États membres au sein des enceintes multilatérales pertinentes, notamment en matière de gouvernance du numérique et de cyberdiplomatie.

Résultats attendus : Une meilleure compréhension du paysage de la gouvernance du numérique et une capacité accrue à influencer de manière efficace les politiques et l'adoption de bonnes pratiques dans ce domaine. À long terme, cette dynamique devrait conduire à l'établissement d'une collaboration renforcée et d'une synergie durable entre les acteurs majeurs de la gouvernance du numérique. Une meilleure coordination et collaboration entre les États membres de l'OIF, conduisant à une mise en œuvre plus efficace des initiatives numériques. Le centre assurera également une fonction de veille, permettant ainsi un suivi en temps réel de la mise en œuvre de la Stratégie et des développements dans les enceintes internationales.

RECOMMANDATION 2

Plaidoyer et diplomatie d'influence

Action recommandée : La Francophonie est invitée à développer une diplomatie d'influence plus systématique et mieux organisée pour défendre et promouvoir les valeurs et intérêts numériques de la Francophonie. Elle mènera un plaidoyer auprès des acteurs pertinents, notamment les États et gouvernements membres, ainsi que les acteurs institutionnels, législatifs, politiques, économiques, culturels et de la société civile. L'OIF identifiera également des États « Champions » de son espace pour mener un plaidoyer ciblé et pro-actif sur des thématiques spécifiques relatives aux priorités numériques de la Francophonie, y compris la promotion des droits de l'Homme et l'innovation responsable.

Problème et réponse : Les défis numériques auxquels sont confrontées les populations de l'espace francophone sont nombreux et interreliés, allant de la fracture numérique à la découvrabilité du contenu francophone. Ce plaidoyer vise à sensibiliser les acteurs clés à l'importance de ces enjeux et à les mobiliser dans la promotion des objectifs de la Francophonie dans le numérique. Il aidera également à renforcer la participation active de l'OIF et de ses États et gouvernements membres dans les enceintes multilatérales pertinentes, facilitant ainsi les échanges, le partage d'information, les alliances et la négociation de positions/stratégies communes.

Résultats attendus : Informer et sensibiliser les acteurs pertinents sur la complexité et l'interconnexion des défis du numérique. Assurer une élaboration et une mise en œuvre plus efficace des politiques et mesures relatives au domaine du numérique, y compris une meilleure capacité à utiliser les technologies numériques et une plus grande visibilité du contenu francophone en ligne. Le plaidoyer contribuera également à renforcer l'influence à l'international des acteurs francophones impliqués dans les questions relatives à la gouvernance du numérique.

RECOMMANDATION 3

Renforcement des capacités numériques

Action recommandée : Formation de 1 000 spécialistes de la gouvernance du numérique au cours des cinq prochaines années, intégrant un programme spécifique sur la « formation de formateurs » pour garantir une transmission efficace des compétences. Une attention particulière sera portée à la formation des jeunes, des femmes et des groupes vulnérables.

Problème et réponse : Le manque de compétences spécialisées en gouvernance du numérique constitue un obstacle significatif à la mise en œuvre efficace de la Stratégie de la Francophonie numérique. Il est donc essentiel de promouvoir une approche inclusive qui prend en compte les besoins spécifiques des jeunes, des femmes et des groupes vulnérables. Dans cette optique, l'intégration spécifique d'un programme « formation des formateurs » est primordiale. Par conséquent, il est crucial de fournir une formation ciblée aux acteurs clés pour surmonter cet obstacle. Il serait également bénéfique d'intégrer des modules de formation sur l'éthique numérique et la protection des données. Cela assurera que les compétences acquises sont alignées avec les principes des droits de l'Homme et de la protection de la vie privée.

Résultats attendus : Une amélioration significative des compétences en gouvernance du numérique, en particulier chez les jeunes, les femmes et les groupes vulnérables, contribuant ainsi à une mise en œuvre plus inclusive et respectueuse des droits de l'Homme. Une amélioration significative des compétences en gouvernance du numérique parmi les points focaux, les diplomates et les hauts fonctionnaires des États Membres de l'OIF, ainsi que le public francophone. Atteinte de l'objectif de formation de 1 000 spécialistes en gouvernance du numérique, contribuant ainsi à une mise en œuvre plus efficace et plus inclusive de la Stratégie de la Francophonie numérique.

RECOMMANDATION 4

Promouvoir l'action de la Francophonie dans le champ du numérique et valoriser la découvrabilité des contenus francophones en ligne

Action recommandée : L'OIF lancera des initiatives spécifiques pour promouvoir la Francophonie numérique, en mettant l'accent sur l'innovation numérique responsable et inclusive. Ces programmes incluront des programmes pour optimiser la découvrabilité de contenus francophones par des algorithmes d'IA et pour lancer des initiatives afin d'amplifier la visibilité de la Francophonie numérique, par exemple par l'organisation d'un événement majeur, la Semaine Mondiale de la Francophonie Numérique (SMFN). Ce dernier rassemblera une diversité d'acteurs pour consolider des positions communes et évaluer les progrès dans le domaine du numérique. La SMFN aboutira à un Concours d'Innovation Responsable avec un prix d'Innovation numérique soumis à l'adhésion aux principes responsables établis par l'OIF.

Problème et réponse : L'un des défis majeurs auxquels la Francophonie est confrontée est la faible découvrabilité du contenu francophone en ligne. Ce problème est exacerbé par des algorithmes d'IA qui favorisent souvent le contenu en anglais. Pour remédier à ce problème, plusieurs actions sont recommandées :

- Clarifier les mécanismes de l'IA pour le grand public et les décideurs, pour une navigation plus efficace dans l'écosystème numérique ;
- Collaborer avec le secteur privé pour améliorer la découvrabilité du contenu francophone ;
- Organiser une Semaine mondiale de la Francophonie numérique (SMFN) pour faciliter le dialogue et le partage de solutions visant à améliorer la mise en œuvre de la Stratégie de la Francophonie numérique ;
- Instaurer un Concours d'Innovation Responsable pour stimuler le développement de technologies éthiques et responsables qui augmentent l'accessibilité du contenu francophone.

Ces actions combinées visent à aborder de manière holistique le problème de la découvrabilité et à proposer des solutions concrètes pour améliorer l'inclusivité et la visibilité du contenu francophone en ligne.

Résultats attendus : Des solutions numériques qui sont à la fois innovantes et respectueuses des droits de l'Homme, contribuant ainsi à créer un espace numérique plus sûr et inclusif, ainsi qu'une meilleure compréhension des enjeux numériques, notamment en ce qui concerne la découvrabilité des contenus francophones en ligne. Elles aboutiront également à des recommandations concrètes aux plateformes en ligne pour améliorer la visibilité de ces contenus. La SMFN servira de plateforme de collaboration et de partage de connaissances, renforçant ainsi la coordination entre les différents acteurs de la Francophonie numérique. Le Concours d'Innovation Responsable générera des solutions numériques qui répondent aux défis locaux et qui sont alignées avec les valeurs de l'OIF.

V. Conclusion

Dans un monde de plus en plus numérisé, la Francophonie fait face à des défis et des opportunités sans précédent. Ce rapport a pour objectif de fournir un cadre stratégique et opérationnel pour naviguer dans ce paysage complexe. Quatre recommandations clés ont été formulées pour guider la Francophonie dans son parcours numérique.

- 1. Établissement d'un Centre de Ressources agile piloté par l'OIF :** Ce centre servira de pivot pour la coordination et le suivi de la Stratégie de la Francophonie Numérique. Il permettra une meilleure compréhension du paysage de la gouvernance du numérique et renforcera la capacité de la Francophonie à influencer les politiques et pratiques dans ce domaine.
- 2. Plaidoyer et Diplomatie d'Influence :** L'OIF s'engagera dans une diplomatie d'influence pour défendre et promouvoir les valeurs et intérêts numériques de la Francophonie. Ce plaidoyer vise à sensibiliser les acteurs clés et à mobiliser un soutien pour les objectifs de la Francophonie dans le numérique.
- 3. Renforcement des capacités numériques :** Un effort concerté sera fait pour combler les lacunes en matière de compétences en gouvernance du numérique. Des formations ciblées seront proposées pour les acteurs clés, contribuant ainsi à une mise en œuvre plus efficace de la Stratégie de la Francophonie numérique.
- 4. Promotion et Découvrabilité du Contenu Francophone en Ligne :** Des programmes spécifiques seront lancés pour améliorer la découvrabilité du contenu francophone en ligne. Des initiatives comme la Semaine Mondiale de la Francophonie Numérique et un Concours d'Innovation Responsable sont prévues pour aborder ce défi.

Les résultats attendus de la mise en œuvre de ces recommandations comprennent une meilleure compréhension et influence dans le domaine de la gouvernance du numérique, une capacité accrue à mettre en œuvre des initiatives numériques de manière efficace, et une visibilité renforcée du contenu francophone en ligne.

En somme, ces recommandations visent à créer un écosystème numérique plus inclusif, éthique et efficace pour la Francophonie. Elles servent de guide pour orienter les efforts collectifs dans la réalisation d'un avenir numérique qui respecte les valeurs et répond aux besoins de la communauté francophone globale.

VI. Liste des références

1. Stratégie de la Francophonie numérique 2022-2026, adoptée par la Conférence ministérielle de la Francophonie tenue le 10 décembre 2021
2. Relevé des décisions, XVIII^e Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie (19 et 20 novembre 2022)
3. Plan d'action pour la mise en œuvre de la Stratégie de la Francophonie numérique 2022-2026 (version 2.5)
4. Note d'Orientation du Secrétaire général des Nations unies : « Un Pacte numérique mondial – un avenir numérique ouvert, libre et sûr pour tout le monde », Mai 2023
5. Note d'Orientation du Secrétaire général des Nations unies : « Intégrité de l'information sur les plateformes numériques », Juin 2023
6. Crise de la Covid-19 et fracture numérique dans l'espace francophone, OIF, Décembre 2021
7. Contribution de la Francophonie au Pacte numérique mondial, OIF, 2023
8. « État des lieux de la découvrabilité et de l'accès aux contenus culturels francophones sur Internet », OIF, 2020.
9. Compétences numériques en Afrique subsaharienne : focus sur le Ghana, Société financière internationale, 2019 : <https://www.ifc.org/content/dam/ifc/doc/mgrt/digital-skills-final-web-5-7-19.pdf>
10. Développement transformationnel en Afrique, USAID – PO-72066321P00028, Juin 2022
https://pdf.usaid.gov/pdf_docs/PA00ZHQJ.pdf
11. Opportunité de l'Afrique dans les compétences numériques et l'analyse climatique, Boston Consulting Group, 2022 : <https://www.bcg.com/publications/2022/africas-opportunity-in-digital-skills>
12. Baromètre mondial des données (2022) – Rapport de première édition, ILDA. DOI : <https://doi.org/10.5281/zenodo.6488349>

Annexe

LISTE DES PRINCIPAUX ORGANISMES INTERVENANT DANS LE CHAMP DE LA GOUVERNANCE DU NUMÉRIQUE⁵

Organisations multilatérales mondiales principalement ou largement dévolues au numérique :

- Forum pour la gouvernance de l'Internet (IGF) ;
- Sommet mondial pour la Société de l'Information (SMSI) ;
- Union internationale des Télécommunications (UIT) ;
- Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) ;
- Commission sur la Science et la Technologie pour le Développement (CSTD) ;
- Groupe de travail à composition non limitée (Open-ended working group – OEWG) sur la sécurité et l'usage de l'information et des technologies de la communication (2021-2025).

Organisations multilatérales mondiales spécialisées produisant ou contribuant à la production de normes numériques appliquées à des grands enjeux ou vecteurs d'activités :

- Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme et Conseil des Droits de l'Homme (protection des droits en ligne ; protection de la vie privée ; lutte contre la désinformation) ;
- Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED) (commerce électronique) ;
- Organisation mondiale de la Santé (OMS), Académie mondiale de la Santé ; ONUSIDA ;
- Organisation mondiale pour la propriété intellectuelle (OMPI) ;
- GAVI, Fonds Mondial pour la lutte contre la tuberculose, le SIDA et le paludisme (e-santé) ;
- Organisation internationale du travail (nouvelles formes de travail), etc.
- Conférence pour le Désarmement ; Bureau des Affaires de Désarmement des Nations Unies (UNODA) ; Institut des Nations Unies pour la recherche sur le Désarmement (UNIDIR) (Cybersécurité) ;
- Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI).

Organisations de développement des normes de l'Internet :

- Internet Engineering Task Force (IETF) ;
- Institute of Electrical and Eletronics Engineers (IEEE) ;
- International Organisation for Standardization (ISO) ;
- Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN) [et registres nationaux et régionaux d'Internet (tel AfriNIC)].

Organisations régionales ou plurilatérales :

- Union européenne (UE) ;
- Union africaine (UA) ;
- Organisation des États américains (OEA) ;
- Association des Nations de l'Asie du Sud-Est ASEAN) ;
- Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE).

⁵ Cette liste est fournie à titre indicatif et ne prétend pas à l'exhaustivité, la gouvernance du numérique étant par nature protéiforme.

Autorités de régulation des médias, du numérique et des télécommunications

- REFRAM (Réseau francophones des autorités de régulations des médias) ;
- FRATEL (Réseau francophones des autorités de régulations des télécommunications).

Centres de réflexions, d'actions et d'influence :

- Smart Africa;
- GESDA ;
- ICT4Peace Foundation
- DiploFoundation ;
- CyberPeace Institute ;
- DCAF ;
- CGSP.

Graphisme et maquette: Gilbert EMPEIGNE

Illustration : Adobe Stock

© Organisation internationale de la Francophonie
Paris, 2023, tous droits réservés.

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est une institution fondée sur le partage d'une langue, le français, et de valeurs communes. Elle rassemble 88 États et gouvernements.

Le rapport sur la langue française dans le monde, publié en 2022, établit à plus de 321 millions le nombre de locuteurs de français. Présente sur les cinq continents, l'OIF mène des actions politiques et de coopération dans les domaines prioritaires suivants : la langue française et la diversité culturelle et linguistique ; la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ; l'éducation et la formation ; le développement durable et la solidarité. Dans l'ensemble de ses actions, l'OIF accorde une attention particulière aux jeunes et aux femmes, ainsi qu'à l'accès aux technologies de l'information et de la communication.

La Secrétaire générale conduit l'action politique de la Francophonie, dont elle est la porte-parole et la représentante officielle au niveau international. Louise Mushikiwabo a été élue à ce poste lors du XVII^e Sommet de la Francophonie, en octobre 2018, à Erevan (Arménie). Mme Mushikiwabo a pris ses fonctions en janvier 2019.

54 ÉTATS ET GOUVERNEMENTS MEMBRES

Albanie • Principauté d'Andorre • Arménie • Belgique • Bénin • Bulgarie • Burkina Faso • Burundi • Cabo Verde • Cambodge • Cameroun • Canada • Canada-Nouveau-Brunswick • Canada-Québec • Centrafrique • Comores • Congo • République Démocratique du Congo • Côte d'Ivoire • Djibouti • Dominique • Égypte • France • Gabon • Grèce • Guinée • Guinée-Bissau • Guinée équatoriale • Haïti • Laos • Liban • Luxembourg • Macédoine du Nord • Madagascar • Mali • Maroc • Maurice • Mauritanie • Moldavie • Monaco • Niger • Roumanie • Rwanda • Sainte-Lucie • Sao Tomé-et-Principe • Sénégal • Seychelles • Suisse • Tchad • Togo • Tunisie • Vanuatu • Vietnam • Fédération Wallonie-Bruxelles

7 MEMBRES ASSOCIÉS

Chypre • Émirats arabes unis • France–Nouvelle-Calédonie • Ghana • Kosovo • Qatar • Serbie

27 OBSERVATEURS

Argentine • Autriche • Bosnie-Herzégovine • Canada/Ontario • Corée du Sud • Costa Rica • Croatie • Dominicaine (République) • Estonie • Gambie • Géorgie • Hongrie • Irlande • Lettonie • Lituanie • Louisiane • Malte • Mexique • Monténégro • Mozambique • Pologne • Slovaquie • Slovénie • tchèque (République) • Thaïlande • Ukraine • Uruguay

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

19-21, avenue Bosquet, 75007 Paris – France
Tél. : +33 (0)1 44 37 33 00

     @OIFrancophonie
www.francophonie.org

ORGANISATION
INTERNATIONALE DE

la francophonie